

REPUBLICQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DU CONSEIL
MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA CULTURE

ANNEE 1964 N° 244 /PC/MFPTAS/MENC-P/

Sommaire
Nomination

LE PRESIDENT DU CONSEIL
Chef du Gouvernement

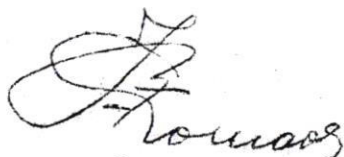
- VU l'ordonnance N° 8/GPRD/SGG du 11 Janvier 1964 portant
Constitution de la République du Dahomey;
VU le Décret N° 33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation
du Gouvernement de la République du Dahomey;
VU le décret N° 64-54/PC-SGG du 2 Mai 1964 organisant
les services rattachés à la Présidence de la République
et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
VU la Loi n° 59-21/AID du 31 Août 1959 portant statut
général de la Fonction Publique du Dahomey et les
actes qui l'ont modifiée;
VU le décret N° 59-218 du 15 Décembre 1959 portant mo-
dalités communes d'application du statut général de
la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui
l'ont modifié;
VU le décret n° 59/222 du 15 Décembre 1959 portant rè-
glement sur la rémunération, les indemnités et les
autres avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires
des administrations et établissements publics
et les actes qui l'ont modifié;
VU le décret N° 63-5/PR-MEFP du 17 Janvier 1963
statuts particuliers des Corps appartenant
des Personnels de l'Enseignement du Second Degré

SECRET

ARTICLE 1er. - Conformément aux dispositions des articles
28 du décret N° 63-5/PR-MEFP du 17 Janvier 1963, M. CAPO-
Alphonse, licencié ès lettres, est nommé dans le Corps Na-
des Personnels de l'Enseignement du Second Degré en qual-
Professeur Suppléant.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prend effet pour comp-
la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré
publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

Cotonou, le 31 Octobre 1964



JUSTIN AHOMADEGBE TOMETIN

AMPLIATIONS.-

P.C.	15
J.O.R.D.	1
M.F.P.T.A.S.	1
M.F.A.E.P.	5
M.E.N.C.	7
D.E.	1
D.P.	2
D.G.E.	4
D.B.	1
D.C.	2
Solde	2
Trésor	1
D/Pensions	1
D/Impôts	1
D.G.F.	1
Intéressé	8
	1

15 C. MEDAHUEN

VU:

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE, ABSENT,

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET
DU TOURISME CHARGE DE L'INTERIM,

I. KOUTON

VU:

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Joei Wb

VU:

LE MINISTRE DES FINANCES DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET DU Plan,

Apiny